



**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'USINE D'INCINERATION  
DES ORDURES MENAGERES DES CHENEVIERS**

***Rapport d'activité législature 2018-2023***  
***4<sup>ème</sup> année***  
***(1<sup>er</sup> décembre 2021 – 30 novembre 2022)***

**I. Bases légales de la Commission**

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20).
- Article 5, lettre p, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01).
- Article 32C, al. 4 de la loi sur la gestion des déchets, du 20 mai 1999 (LGD; L 1 20).

**II. Compétences légales de la Commission**

- Art. 32C "autorisation d'exploiter" de la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 (LGD, L 1 20).
- al. 3 : l'autorisation d'exploiter est délivrée après consultation des communes, ainsi que des associations représentatives des utilisateurs et du voisinage, représentées au sein d'une Commission consultative.
- al. 5 : la Commission consultative fait rapport au Conseil d'Etat et au conseil d'administration des Services Industriels de Genève. Ce rapport est joint au rapport de gestion des Services Industriels de Genève.

**III. Activités de la Commission**

La Commission s'est réunie à deux reprises lors de cette 4<sup>ème</sup> année. Les thèmes suivants ont été abordés lors des deux séances qui ont eu lieu les 11 avril et 12 octobre 2022 :

***Gestion quantitative des déchets, travaux importants et projets***

- *Bilan sur les approvisionnements en provenance du canton de Genève, ainsi que sur les apports en provenance des autres cantons, voire de France voisine.*
- *Bilan sur les quantités de déchets incinérés et les quantités de mâchefer produites.*

- *Bilan sur les approvisionnements et le fonctionnement des installations présentes sur le site de Châtillon : pôle vert, décharge cantonale et ITMR.*
- *Bilan énergétique des Cheneviers : production et vente d'électricité et de chaleur sur les réseaux.*
- *Point de situation sur les principaux évènements, projets et travaux réalisés durant la période écoulée.*

#### Actions et performances environnementales.

- *Bilan des principales actions environnementales menées durant la période écoulée.*
- *Bilan des éventuelles perturbations de fonctionnement des installations, des émissions et immissions atmosphériques et des rejets liquides.*
- *Résultats de la campagne annuelle de contrôles des rejets atmosphériques menée par l'organisme externe officiel.*

#### Point sur le projet Cheneviers IV

- *Présentation du phasage général du projet de remplacement de l'usine actuelle.*
- *Présentation des travaux réalisés durant la période écoulée.*
- *Présentation des principaux travaux à venir.*

#### **IV. Secrétariat de la Commission**

Le secrétariat de la Commission est assuré par les Services industriels de Genève.

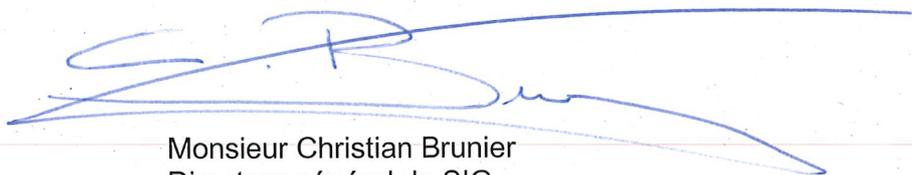
Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Convocation des séances de la Commission.
- Préparation de l'ordre du jour.
- Prise des procès-verbaux de la Commission.
- Envoi des présentations et des PV aux membres.

**V. Frais de la Commission**

- A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) : CHF 455.00*
- B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF) : Néant*
- C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF) : Néant.*
- D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF) : Néant*

Président de la commission :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned above the printed name and title.

Monsieur Christian Brunier  
Directeur général de SIG